



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 12 mars 2021

Délibération n°19/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 12 mars à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 3 mars 2021.

Membres présents : Messieurs William JACQUILLARD, François NEBOUT, François BONNEAU, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Jean-Hubert LELIEVRE, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY,
Madame Valérie SCHERMANN.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, Gérard ROY,
Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Jeanne FILLOUX et Fabienne GODICHAUD.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD et Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL et Cécile FRANCOIS.

Objet : Tableau des effectifs 2021

A ce jour, le tableau prévisionnel des effectifs du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis s'établit pour l'exercice 2021 comme suit :

CELLULE Intitulé des fonctions	GRADE ACTUEL [GRADE(S) POSSIBLE(S)]	NOMBRE <i>Statut de l'agent</i>
DIRECTION GENERALE DES SERVICES		
Directeur Général des Services	Catégorie A – Emploi fonctionnel [Ingénieur Principal - Directeur Territorial]	1 (pourvu – <i>CDI de droit public – Art 1224-3 du Code du Travail intégrant la L. 2005-843 du 26/07/2005 modifiée</i>)
Responsable Prospection et Animation Economique / ou Directeur du Développement Economique	Catégorie A - [Attaché - Attaché Principal]	1 (non pourvu)

AR PREFECTURE

016-251602595-20210312-DELIB19-DE
Reçu le 23/03/2021

Chargé(e) de la Gestion des fonds de soutien cinématographiques et audiovisuels	Catégorie B – [Rédacteur Territorial - Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe] - Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu – <i>CDI de droit public - Art 1224-3 du Code du Travail intégrant la L. 2005-843 du 26/07/2005 modifiée</i>)
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE		
Directeur Administratif et Financier	Catégorie A - [Attaché Principal] - Attaché hors classe	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)
Assistant administratif et juridique	Catégorie B – [Rédacteur - Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe - Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe]	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)
Assistante Finances	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1 (non pourvu) – <i>Départ en retraite le 01/04/2020</i>
Assistante	Catégorie C - Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)
DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING		
Directeur de la Communication et du Marketing	Catégorie A - Attaché Principal - [Attaché]	1 (pourvu - <i>CDD – Art 3-2_2° L. 84-53 du 26/01/1984</i>)
Chargée de Communication	Catégorie A - Attaché - [Attaché Principal]	1 (pourvu - <i>CDI de droit public – Art 3-3_2° et dernier alinéa L. 84-53 du 26/01/1984</i>).
Assistante	Catégorie C - Adjoint Administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe - [Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe]	1 (pourvu - <i>Titulaire</i>)
DIRECTION FORMATION / RECHERCHE		
Directeur Formation / Recherche	Catégorie A - Ingénieur - [Ingénieur Principal]	1 (pourvu – <i>Titulaire</i>)
Chargé(e) d'exploitation audiovisuel – référent son	Catégorie A - [Ingénieur - Ingénieur principal]	1 (pourvu - <i>CDD jusqu'au 31 août 2021 – Art 3-2_2° L. 84-53 du 26/01/1984</i>)
Technicien audiovisuel	Catégorie B – Technicien - [Technicien principal de 2 ^{ème} classe]	1 (non pourvu depuis le 1 ^{er} août 2020) – <i>Poste à temps non complet crée avec une</i>

AR PREFECTURE

016-2516 02595-20210312-DEL IB19-DE
Reçu le 23/03/2021

Secrétaire pédagogique / responsable de scolarité	classe - Technicien principal de 1 ^{ère} classe] Catégorie C - [Adjoint administratif] - Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe - [Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe].	<i>durée hebdomadaire minimale de 17.5h/35, occupé à 60%.</i> 1 (pourvu – Titulaire)
DIRECTION PROJETS / EXPLOITATION		
Chef de projet Bâtiments, Aménagements et Urbanisme	Catégorie A - Ingénieur principal - [Ingénieur - Ingénieur hors classe]	1 (pourvu - Titulaire)
Chargé d'opérations Bâtiments	[Catégorie C - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe] Catégorie C - Agent de maîtrise - [Agent de maîtrise principal] Catégorie B – [Technicien – Technicien principal de 2 ^{ème} classe] - Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1 (pourvu -Titulaire) 1 (pourvu) <i>Agent occupant initialement le poste et titulaire de ce grade en disponibilité depuis le 1^{er} mars 2019.</i>
Assistante	[Catégorie C - Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe] - Catégorie B - Rédacteur Territorial	1 (pourvu – Titulaire)
EMPLOIS TEMPORAIRES (si accroissement temporaire d'activité, accroissement saisonnier d'activité ou autres cas autorisés par la Loi)	Catégorie fixée en fonction des besoins	Non déterminé (en fonction des besoins)
EMPLOIS DE VACATAIRES	Selon délibération du 19 mai 2010 et du 2 mars 2012	Non déterminé (en fonction des besoins)

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical - à l'unanimité (11 présents - 11 votants - 11 voix « pour ») :

- Valident le tableau des effectifs tel que présenté.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 23 mars 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 23 mars 2021
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 23 mars 2021

Signé: Le Président

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU

